

Détermination



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 23.09.14

Scanné le _____

14-INT-234

Le Grand Conseil soutient le Conseil d'Etat dans ses efforts pour faire respecter les objectifs du concordat HarmoS, notamment pour le maintien de l'apprentissage de deux langues en primaire dont une nationale

↑
ÉTRANGÈRES

Catherine Labouchère

Le 23 septembre 2014

14-INT-234